

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

154813

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4835

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAID

BRIBER

Date de naissance : 03/03/1957

Adresse : DR EL MANJRA Rue JAN 43

RESID ZINEBA

Tél. 06 66 18 87 18 Total des frais engagés : 556,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur JANU Sicha
Médecine Générale (9428)
46, Rue Ahmed Ben Ali - Casa
Tél : 05 22 21 03 15

Autorisation CNDP N° : A-A215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/03/2023

Nom et prénom du malade : RIBBER SAIDIA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : arthrose - lumbalgie - maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 27/03/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/03/2023	C		200,00	Dr. JAHILI Aicha 46 Rue Ahmed Sebagh, Casablanca (9428) Tél: 05.22.81.03.15

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE: 092020981	23/03/2023	222,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
INPE: 092020981	23/03/2023	B	134,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>

م/4 4835

Docteur JAMIL Aïcha

الدكتورة جميل عائشة

MEDECINE GENEFENDO® 100 mg 10 suppositoires

46. Av. Ahmed Sebt

Tél. : 05 22.81.03.15 - Casablanca

PPU 60DH40
EXP 08/2025
LOT 26025 6

Di-INDO® 100 mg 10 suppositoires



الطب العام

زنقة أحمد الص

الهاتف : 05.22.81.03.15

Casablanca, le : 23 - 03 - 2023 الدار البيضاء، في:

BRISTER SAAMA

79.90

- Kalme col



1 cp x 2 1/2 après repas 1/2 heure.

60,40

- Dimigo 100



1 cp po le soir.

37,00

- Duoxol



2 cp x 2 1/2 après repas.

44,70

- Zolnox



1/2 cp le soir

222,80

Docteur JAMIL Aïcha

Médecine Généraliste (9428)

46, Rue Ahmed Sebbagh - Casa

Tel : 05.22.81.03.15

Lot :
A consommer
avant le :

PPC : 79,90 DH

220459
05/2027



LOT : 7336
UT. AV : 02-25
P.P.V : 44 DH 90

4835

Docteur JAMIL Aicha
Médecine Généraliste (9428)
46, Rue Ahmed Sebagh - Casa
Tél : 05.22.81.03.15

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 23.03.2023

Nom/Prénom : BABER SAADIA Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- HGPO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Créatinine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases ACIDES
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Sérologie HIV

Examen parasitologique des selles + Coproculture



*Docteur JAMIL Aicha
Médecine Généraliste (9428)
46, Rue Ahmed Sebagh - Casa
Tél : 05.22.81.03.15*

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin et AC irréguliers

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan de la fonction thyroïdienne

- T3
- T4
- TSH

Bilan de la fonction rénale

- Créatinine
- Urée plasmatique

Exploration de la prostate

- PSA

Enzymes musculaires

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Créatinine

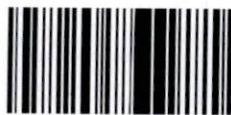
M& 4835

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABO RACINE OULAD ZIANE

251, Rue Al mahatta (Ex la croix), Derb Manjra - Casablanca
Tél : 0522 367444 – Fax : 0522 399227, GSM : 0661571348 / 0657280230

E-mail: receptionlaboracine@gmail.com

R.C: 405132, IF: 14392949, Patente: 33600088, Identifiant commun n°000359080000087
CNSS n° 9393886, Banque : Banque populaire, Compte n° 2121117348690092, INPE n°093062107



0 9 3 0 6 2 1 0 7

Dr. Larbi BENRAMDANE

Pharmacien - Biologiste

Diplômé de Lyon I – France

Professeur de la Faculté de Médecine et
de Pharmacie de RABAT

Ancien Pharmacien spécialiste des hôpitaux
des FAR

Bactériologie - Biochimie - Hématologie
Immunologie - Mycologie - Parasitologie
Virologie

FACTURE 2303232020

Mme Saadia BRIBER

Demande N° 2303232020

Date de l'examen : 23-03-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	HbA1c	B100	B

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 134 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 134 DH

1450 251 13 14392949 0661571348 0657280230 2303232020 134 DH

Docteur Larbi BENRAMDANE

Pharmacien - Biologiste

Diplômé de Lyon 1 - France

Ancien Professeur de la faculté de médecine
et de Pharmacie de RABAT

Ancien Pharmacien spécialiste des hôpitaux des FAR



labo Racine

Oulad Ziane

laboratoire d'analyses médicales

الدكتور العربي بن رمضان

صيدلي - إحيائي

خريج ليون 1 - فرنسا

أستاذ بكلية الطب والصيدلة
بالرباط

صيدلي سابق متخصص مستشفيات ق.م

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Exploration Biologique Spécialisée des Lithiasés et des Cristaux Urinaires

تشخيص البيولوجي المتخصص في حصى الكلية والقرنيات البولية

M. 4835

Page 1/1

Code Patient : 2203312052

Date de naissance : 01-01-1958

Date d'édition : 23-03-2023



Date/heure de prélèvement : 23-03-2023 11:05



0 9 3 0 6 2 1 0 7

Mme Saadia BRIBER

Réf : 2303232020

Prescripteur : Dr Aicha JAMIL

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

(AUTOMATE BECKMAN COULTER AU 480)

31-03-2022

6.6

Hémoglobine glyquée A1c

(Technique HPLC GX-Tosoh)

7.1 %

Critères d'interprétations des résultats d'HbA1c (%)

4-6 Intervalle non diabétique

<6.5 Excellent équilibre glycémique (DNID)

<7 Excellent équilibre glycémique (DID)

7-8 Assez bon équilibre glycémique

8-9 Equilibre glycémique médiocre

>9 Mauvais équilibre glycémique

Pr. Larbi BENRAMDANE